



Eau France

Dunkerque, le 14 mars 2022

Objet : Précision sur la facture de mars 2022

Madame, Monsieur,

Vous venez de recevoir votre dernière facture Suez pour la distribution de l'eau sur votre commune.

Les factures précédemment émises depuis le second semestre 2020 comportaient une erreur de tarif sur la part eau potable. De ce fait nous avons corrigé la part production VEOLIA sur la facture de mars 2022 qui s'élèvent à 0.2464€ par m3 au titre de la consommation du 2ème semestre 2020 et à 0.2515€ par m3 au titre de la consommation du 1er semestre 2021.

Ce rattrapage a pour conséquence un affichage erroné du nombre de M3 et du prix moyen affichés au recto de cette facture. Les valeurs à considérer sont celles indiquées au verso de celle-ci.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les désagréments engendrés et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Votre service client SUEZ